

monarchistes), qui pourraient bien avoir gagné plus de sièges que les dépêches ne le disent, il y aura désormais, en Chambre, les éléments d'un bloc conservateur, qui pourra faire sentir le poids de ses 231 voix, chaque fois qu'un ralliement antirévolutionnaire paraîtra nécessaire au bien de la patrie et de la société. De plus, dans une question où l'intérêt suprême de la patrie ou de la société française serait mis en jeu, au parlement, les modérés des républicains de gauche, qui disposent aujourd'hui de 122 voix, et des radicaux, qui ont encore 57 députés, on peut même dire la majorité de ces deux partis, qui ont contribué à l'écrasement des socialistes, se rallieraient au bloc de résistance antianarchique et pourraient facilement faire monter jusqu'à 350 le nombre de ses voix. Il va sans dire que la majorité des députés alsaciens-lorrains, qui est énergiquement catholique, et qui se compose d'une quinzaine de députés, donnera toujours son appui à toutes les bonnes causes : ce qui augmentera d'autant, et d'une façon permanente, le bloc conservateur. Il paraît donc certain que les élections du 16 novembre ont assuré aux intérêts de la patrie et de la société française l'appui solide d'une bonne majorité conservatrice, à la Chambre des Députés.

Est-il possible, maintenant, d'espérer ce ralliement de 350 députés ou à peu près pour la défense des intérêts religieux, dans la nouvelle Chambre ? Cela nous paraît beaucoup plus difficile. Il est probable, en effet, qu'un bon nombre de radicaux modérés, qui se joindraient au bloc conservateur dans un vote antibolcheviste nécessaire, se rallieraient à gauche dans un vote sur la question religieuse. Malgré cela, nous ne croyons pas que le bloc conservateur en serait réduit à n'être plus qu'une minorité impuissante. Deux cents ou deux cent cinquante députés pour la défense de la liberté religieuse bien solidement groupés sous la conduite de chefs tels que Castelnau, de Maud'huy, le colonel Baudier, l'abbé Watterlé, Piou, Grousseau, Léon Daudet, constitueraient encore une minorité redoutable et capable d'empêcher plus d'un vote néfaste pour les intérêts catholiques, surtout en face d'une gauche affaiblie et divisée par les récentes défaites radicales-socialistes et socialistes. Sur ce point, du reste, il faut attendre les événements pour être définitivement fixé.

Dans tous les cas, et malgré l'inquiétude que nous cause encore l'anticléricalisme de plusieurs hommes politiques français, il résulte des élections de 1919 que la minorité catholique est notablement renforcée et qu'une solide majorité antibolcheviste se trouve assurée, à l'heure où la grande tâche de la reconstruction nationale va s'imposer à l'attention du nouveau parlement de France.

C'est assez, encore une fois, pour que nous en remercions Dieu.

ANTONIO HUOT, prêtre